

Ville Libre Sans Tabac et Mois sans tabac

A Joinville, le 30 novembre 2022, seront inaugurés, par Monsieur le maire, Bertrand Ollivier, 13 espaces sans tabac, mis en place avec la collaboration des collectivités du territoire, Conseil départemental et Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne ; les abords des écoles maternelles et élémentaires, du collège, du lycée (à venir), des espaces sportifs, des parcs, les abords du centre social, des espaces réussite éducative et emploi de la ville sont concernés par cette mesure et font l'objet d'un arrêté municipal.

Cette initiative du projet Ville Libre Sans Tabac, porté par GEST et le CNCT, s'articule avec les actions de prévention de la Ligue contre le cancer dans la ville.

De plus, une campagne de sensibilisation à l'arrêt du tabac auprès des bénéficiaires de l'association Nouvelle Équation de Joinville, Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, se déroulera pendant tout le Mois sans tabac : Exposition dans les locaux de l'association des 4 affiches de Santé Publique France d'incitation à l'arrêt du tabac à destination des fumeurs et en particulier des publics les plus fragiles sur le plan socio-économique, diffusion des 4 vidéos de Santé Publique France de témoignages d'anciens fumeurs et des 4 vidéos de la campagne « A Joinville, on vous aide à arrêter de fumer », mise en place par Ville Libre Sans Tabac, incitant les fumeurs à se faire aider et proposant les coordonnées des professionnels de santé et des structures locales d'aide au sevrage.

A Thionville, tout au long du mois de novembre, sera diffusée la campagne « A Thionville, on vous aide à arrêter de fumer ». Dans le dispositif Ville Libre Sans Tabac, une des mesures efficaces est la sensibilisation et l'information des professionnels de santé à la promotion de l'arrêt du tabac et à la prise en charge de la dépendance tabagique. Cette mesure contribue à sensibiliser les professionnels de santé à leur rôle de conseil d'arrêt, à amener les fumeurs à arrêter, à renforcer leur capacité à le faire et à structurer et faire connaître les possibilités d'accompagnement au sevrage tabagique. La mesure s'est concrétisée par l'organisation, le 18 octobre dernier, d'une session d'information des professionnels de santé thionvillois et des acteurs locaux, engagés auprès des publics cibles, et par une campagne de communication à destination de la population, diffusée pendant le Mois sans Tabac (affichage, internet et réseaux sociaux).

A Nancy, ce mois de novembre verra le lancement de Marie Libre Sans Tabac, première mesure du dispositif Ville Libre Sans tabac, avec la consultation des agents de la ville au travers d'un questionnaire afin de cerner leurs perceptions de ce projet et prendre en compte leur avis et besoins pour la mise en place de Mairie Libre Sans Tabac.